



# BULLETIN MUNICIPAL

## MONTJAVOULT

### Janvier 2017

#### Editorial

Chères Montjoviennes, chers Montjoviens, quelles nouvelles depuis notre dernière publication ?

À notre demande auprès du conseil départemental, les travaux de revêtement de la D6 entre la vierge et la mairie ont été entièrement repris en juillet dernier. Nous disposons maintenant de deux voies d'accès au bourg dignes de ce nom.

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Un seul regret, le pourcentage d'enfants de Montjavoult dont les parents choisissent de les scolariser dans notre regroupement ne cesse de diminuer. Si cela continue, il est certain que nous ne pourrions pas maintenir un enseignement de proximité pour les enfants de la commune. L'enseignement prodigué dans notre nouvelle structure est de très bonne qualité, les parents des enfants qui la fréquentent peuvent en témoigner. Si le nombre d'élèves augmente sensiblement, nous pouvons même imaginer que nos classes laissées vides pourront à nouveau accueillir des écoliers.

En parallèle de nos projets d'investissement, nous travaillons quotidiennement à respecter notre environnement et à améliorer notre cadre de vie. C'est dans ce but que nous lançons actuellement plusieurs opérations dont notamment la mise en valeur d'une parcelle communale et le réaménagement et la sécurisation d'une mare.

Lors de son dernier conseil le Syndicat des eaux de Montagny-Montjavoult a décidé de programmer d'importants travaux sur notre commune. Il s'agit du remplacement et du renforcement de la canalisation d'eau qui alimente le hameau d'Hérouval. Il est prévu que la nouvelle conduite d'eau en fonte sera posée sous l'accotement de la route d'Hérouval alors que l'ancienne en PVC datant des années 40 passait à travers champs. Ces travaux débiteront dès que le syndicat sera assuré d'obtenir les subventions nécessaires au financement de l'opération estimée à 350 000 €.

Nous vous rappelons que nous avons investi dans un broyeur de branches qui, moyennant une participation financière à prix coûtant, peut vous éviter de transporter vos déchets verts à la décharge, sachant que tout brûlage est interdit et passible d'une amende.

Notez dans vos agendas que, accompagné des membres du conseil municipal, je vous présenterai mes vœux pour 2017 lors d'une cérémonie qui se tiendra le **samedi 14 janvier à 17h dans l'ancienne salle périscolaire**. Nous ferons un rapide bilan de l'année écoulée et vous présenterons nos projets pour 2017 avant de partager la galette des rois accompagnée de vin pétillant.

Pierre Corade. Maire de Montjavoult



#### Le Père Noël est passé par Montjavoult...

Le Père Noël a posé sa hotte pour venir à la rencontre de tous les enfants sages du village ce samedi 10 décembre. Cet illustre barbu a fait son apparition après un spectacle d'ombres et de marionnettes évoquant le voyage, la rencontre, la famille, le partage au travers de l'histoire du Noël de Marie-Vanille sous le soleil des Tropiques sur l'île de la Réunion. Après un délicieux goûter il a distribué tous les cadeaux attendus qu'il avait déposé sous le sapin à la quarantaine d'enfants présents et c'est le visage illuminé que chacun est reparti pour découvrir sans tarder le jouet qu'il avait commandé.

